

### Présentation

Les ludothèques se définissent comme des espaces culturels et socio-éducatifs contemporains, des lieux d'animation autour du jeu et du jouet, et des lieux de prêt. Elles ouvrent la porte à l'imaginaire et amènent au plaisir du jeu. Le plaisir et la règle sont les mots-clefs des ludothèques. Ces équipements de proximité favorisent le lien social par des rencontres intergénérationnelles et interculturelles. Elles s'inscrivent dans le territoire comme des partenaires de la vie locale.

**D'une durée totale de 10 mois** (de septembre à juin), la formation se déroule en alternance entre :

- \* Les enseignements théoriques et techniques assurés par des universitaires et des professionnels ;
- \* La mise en œuvre de projets, dans le cadre du stage pratique, au sein d'associations ou collectivités gestionnaires de ludothèques.

### Objectifs

L'objectif de la formation(niveau II) est de permettre à des étudiants ou à des professionnels d'accéder à des responsabilités de direction, de gestion et d'animation de ludothèques. Une forte ambition anime les universitaires, enseignants chercheurs, et les professionnels (ludothécaires, professionnels du jeu et du jouet) associés à la formation, pour permettre aux étudiants et aux stagiaires d'acquérir et de renforcer :

- \* des connaissances et des aptitudes au diagnostic et à l'analyse des situations au sein d'un environnement social et institutionnel ;
- \* un sens de l'anticipation, de la négociation et de la conduite de projets en vue de concevoir, organiser, gérer et animer une ludothèque et des manifestations ludiques ;
- \* une prise de responsabilité dans la direction d'équipe, de salariés et de bénévoles, la participation d'adhérents et la coopération de partenaires ;
- \* une pédagogie active des activités ludiques adaptées à différentes populations ;
- \* des techniques et à des outils qui contribuent au développement d'une ludothèque (en matière d'informatisation, de communication...)

### Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)

#### En bref...

**Durée :**  
année(s)

**Niveau d'études :**

**Formation à la langue française :**  
Non

## Contenu de la formation

---

Au total, 350 heures d'enseignements théoriques sont réparties sur une moyenne d'une semaine par mois à raison de 35 heures hebdomadaires obligatoires, et 350 heures de stage en ludothèque sont obligatoires.

L'enseignement est régi par un système modulaire de 5 unités d'enseignements et de 13 modules capitalisables répartis durant l'année.

Il se présente en 10 semaines de 35 heures, soit une semaine par mois de septembre à juin. Une soirée jeu par regroupement est incluse dans le programme de formation proposé aux stagiaires. Certaines soirées sont co-organisées avec l'Association des Ludothèques Françaises Aquitaine

## Admission / Recrutement

---

La pré-sélection se fait sur dossier et la sélection sur entretien.

## Public visé

---

- \* Ludothécaires bénévoles visant un emploi rémunéré.
- \* Ludothécaires salariés souhaitant un perfectionnement.
- \* animateurs socioculturels visant une spécialisation ou un élargissement de leurs compétences et de leurs fonctions.
- \* Éducateurs de jeunes enfants ou éducateurs spécialisés, bibliothécaires et professionnels du jouet voulant approfondir les nouveaux rapports ludiques.
- \* Tous ceux qui ont des projets de création de ludothèque.
- \* Stagiaires de sessions qualifiantes de la formation de ludothécaire de l'INFOREC, ou d'autres formations qualifiantes existantes dans le même domaine, qui désirent un perfectionnement et l'obtention d'un diplôme d'université.

## Pré-requis

---

Le recrutement répond aux exigences d'un niveau BAC (diplôme ou validation d'acquis professionnels : soit 3 ans d'expérience en ludothèque).

## ENSEIGNEMENTS

**Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)**

---

En bref...>

Crédits ECTS :